



CRPM CPMR

CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - FR
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

15 JUILLET 2009

« SORTIR PLUS FORTS DE LA CRISE: UN PACTE TERRITORIAL EUROPEEN »

1. Alors que les États et l'Union européenne préparaient leurs plans de relance autour d'un Sommet des Chefs d'États et de gouvernements sans véritable concertation avec les acteurs infra-étatiques, sauf dans de rares cas dont il convient de souligner le caractère exemplaire (Espagne par exemple), les Régions ont construit les leurs comme le résultat d'une consultation large avec les forces vives régionales – autorités locales, acteurs socio-économiques, banques, représentants de la société civile. Cette approche inclusive a permis de mobiliser les expertises, de coordonner les ressources financières régionales, mais aussi de permettre une appropriation rapide des mesures par l'ensemble des acteurs régionaux, essentielle dans le climat de défiance des opinions à l'égard de la classe politique.

2. Car c'est bien dans les Régions que se trouve l'économie réelle dans toute sa diversité. Les taux de croissance et de chômage, « constantes » de la santé générale de l'économie, sont essentiels mais masquent l'inégalité, en ampleur comme en nature, avec laquelle la crise frappe les territoires européens. Face à de telles asymétries, la première mission des Régions a consisté à définir, le plus rapidement possible, des mesures complémentaires aux plans de relance nationaux et européen qui soient adaptées aux spécificités des tissus socio-économiques territoriaux.

3. Les Régions européennes sont très nombreuses à avoir mis en place, de manière plus ou moins formalisée, un plan régional de relance. Ces plans présentent des caractéristiques importantes qu'il convient de mettre en avant :

- Les mesures qu'ils contiennent sont principalement destinées à soutenir les acteurs de l'économie réelle, à savoir les entreprises et les ménages, notamment les plus vulnérables. Ces efforts, destinés à répondre de manière ciblée aux impacts de la crise sur les territoires, sont aussi une condition sine qua non du retour de la confiance des opinions publiques. Celles-ci, après le soutien apporté, à un coût exorbitant, aux établissements financiers responsables de la situation, attendent en effet des mesures fortes en soutien aux problèmes concrets auxquels elles doivent faire face au quotidien ;
- Il est garanti que les aides aux entreprises prévues dans les plans régionaux bénéficieront directement aux entreprises situées sur leur territoire, notamment aux PME. Les nombreuses mesures régionales visant à garantir les prêts bancaires aux PME ont en effet pour conséquence de permettre à des entreprises habituellement viables de ne pas pâtir du déficit d'offre de crédit, et ainsi de maintenir leur activité et les emplois qui y sont liés.
- Afin de maximiser leurs résultats, ces plans entendent se développer en synergie avec l'ensemble des leviers nationaux et européens. Cette tâche est néanmoins rendue difficile, parfois impossible, du fait de la flexibilité insuffisante du plan européen, ou pire, de l'incompatibilité entre le plan européen et certains plans nationaux, ainsi que par l'absence de mécanismes de gouvernance coopérative entre les différents échelons de pouvoirs publics. Une plus grande consultation des Régions lors de la préparation des plans de relance nationaux aurait permis d'éviter une grande partie de ces difficultés ;
- Les plans régionaux essaient de combiner de manière équilibrée des mesures de court terme destinées à gérer l'urgence et des mesures de moyen et long terme visant à construire une vision renouvelée de l'avenir. Encourager l'investissement public en dépit d'une baisse attendue des ressources régionales, soutenir le tissu économique régional sans verser dans un protectionnisme qui le minerait à long terme,

parier sur l'innovation pour le développement des filières porteuses d'avenir et une adaptation des industries traditionnelles qui soit pleinement compatible avec les engagements en faveur d'un modèle de développement plus durable: tels sont les objectifs de ces plans;

- Les Régions s'inscrivent dans une perspective renouvelée d'une solidarité économique vivante entre les entreprises, les laboratoires de recherche, les centres de formation, les organisations professionnelles, notamment avec les politiques de « cluster ». En ces temps de crise, cette solidarité économique permet de maintenir une dynamique de projets de recherche et développement, d'innovation, de formation, d'ouverture à l'international. Ces démarches doivent être soutenues;
- Certaines Régions ont aussi choisi de poursuivre coûte que coûte une politique de coopération décentralisée avec les Régions des autres continents afin de conjurer les risques de replis et de ne pas aggraver encore l'impact de la crise mondiale aussi bien sur le commerce international que sur la situation des pays les plus pauvres.

4. La crise nous offre l'opportunité de changer – si ce n'est qu'elle nous en donne l'obligation. Aller vers un modèle de développement propre et respectueux des ressources mises à disposition par la planète, créer une véritable éthique politique et économique, renouer avec la solidarité à toutes les échelles de l'action publique, sont des objectifs qui appellent des changements en profondeur des habitudes, des politiques, des organisations. Ceci ne se fera pas sans la mise en commun des volontés politiques et des potentiels disponibles.

5. Il est par conséquent urgent que les responsables nationaux et européens réalisent que l'association systématique des Régions à leurs réflexions et à la mise en place des politiques européennes et nationales, encore largement insuffisante dans la plupart des États européens, ne pourra qu'en renforcer l'efficacité et la légitimité. Le principe de subsidiarité ne va pas à l'encontre d'une meilleure intégration européenne. Au contraire, c'est en continuant de miser sur la construction politique et économique de l'UE, en ayant plus d'Europe à tous les niveaux, que nous sortirons plus forts de la crise.

6. C'est à cette fin que nous, Présidents de Régions européennes, **appelons les dirigeants nationaux et européens à la création et la mise en œuvre d'un « Pacte territorial européen »** fondé sur:

- Un système de gouvernance multi-niveaux qui donne corps au principe de subsidiarité ;
- L'application du principe de solidarité à toutes les échelles et dans toutes les politiques européennes, témoignage d'une éthique politique renouvelée ;
- Le refus du protectionnisme aussi bien à l'intérieur de l'Union européenne qu'entre cette dernière et ses partenaires, notamment ses voisins, à toutes les échelles de l'action publique ;
- L'appui coordonné à un développement territorial s'appuyant sur l'innovation, l'intégration des enjeux environnementaux et un partenariat ouvert.

7. Seul un tel Pacte permettra à l'Europe de sortir plus forte de la crise. À situation exceptionnelle et nouvelle, réponse exceptionnelle et nouvelle de la part des institutions: pour poser les premiers jalons d'un tel Pacte, nous **appelons la Commission européenne à convoquer une Rencontre extraordinaire réunissant la Commission européenne, les États membres et les représentants des autorités régionales européennes, notamment le Comité des Régions**, destinée à discuter :

- de l'impact des différents plans de relance sur les territoires européens et de la recherche de la meilleure efficacité possible des ressources mises en œuvre ;
- de l'inscription de cette démarche dans la nécessaire réflexion sur l'évolution du modèle de développement de l'Europe.

8. Nous **appelons tous les dirigeants régionaux européens à s'associer à ces demandes en apportant leur signature à ce texte.**

Signataires du Manifeste

« SORTIR PLUS FORTS DE LA CRISE: UN PACTE TERRITORIAL EUROPEEN »

Vicente Alberto ÁLVAREZ ARECES, Presidente del Principado de Asturias (España)

Francesc ANTICH I OLIVER, Presidente del Gobierno de las Islas Baleares (España)

Laurent BEAUVAIS, Président de la Région Basse-Normandie (France)

Katharine DEAN, Leader of the Aberdeen City Council (UK)

Abdelrahman EL BIZRI, Président de la Municipalité de Saïda (Liban)

Odd ERIKSEN, President of the County Government - Nordland fylkeskommune (Norway)

Alberto JARDIM, Presidente do Governo Autónomo da Madeira (Portugal)

Zlatko KOMADINA, County President - Primorsko Goranska County (Croatia)

Bjarne KRISTIANSEN, County Mayor - Bornholms Regionskommune (Denmark)

Jean-Yves LE DRIAN, Président de la Région Bretagne (France)

Maria Rita LORENZETTI, Presidente della Giunta Regionale dell'Umbria (Italia)

Claudio MARTINI, Presidente della Giunta Regionale della Toscana (Italia)

José MONTILLA AGUILERA, Presidente de la Generalitat de Catalunya (España)

Len SCOULLAR, Councillor - Island Spokeperson - Argyll and Bute Council (UK)

Humphrey TEMPERLEY, Councillor - Devon County Council (UK)

Ramón Luis VALCARCEL SISO, Presidente de la Comunidad Autónoma de la Región de Murcia (España)

Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)